



DESCRIPTIF DE LA FORMATION DE FORMATEURS LIRE ET ECRIRE

Informations pour les futurs formateurs et formatrices
de l'Association Lire et Ecrire

Sommaire	2	But
	2	Principes pédagogiques
	2	Prérequis et validation des acquis
	3	Public et nombre de participants
	3	Organisation de la formation et programme
	3	Formation complémentaire
	4	Calendrier
	4	Conditions d'admission (Stage / journées de formation)
	4	Travaux demandés et validation
	5	Inscriptions
	5	Horaire
	5	Coût (Stage / journées de formation)
	5	Désistement
	5	Règlement

But	<p>L'Association Lire et Ecrire suisse romande organise une formation de formateurs spécifiquement adaptée à son public d'adultes en situation d'illettrisme.</p> <p>Cette formation a pour but de développer chez les participants les compétences nécessaires pour assumer la préparation, l'animation et l'évaluation de formations destinées à ce public.</p>
------------	---

Principes pédagogiques	<p>La formation vise au développement d'une pratique réflexive alliant apports théoriques et expériences professionnelles de formateur d'adultes. La période de stage et la prise en charge d'un cours parallèlement à la formation favorisent cette pratique réflexive.</p>
-------------------------------	--

Prérequis et validation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir obtenu un Certificat FSEA (module 1), être en voie d'obtention de celui-ci ou être en possession d'une formation jugée analogue par l'instance de certification eduQua de l'Association. Les personnes en voie d'obtenir le Certificat FSEA présenteront une copie de la confirmation de l'inscription à cette formation. Concernant les formations qui pourraient être jugées analogues, la responsable pédagogique romande assurant la direction de la formation se charge de faire la demande à l'instance de certification eduQua sur la base d'un CV détaillé. Le certificat FSEA peut être obtenu également par validation des acquis. Deux variantes sont possibles. Le site de la FSEA renseigne à ce sujet. ◆ Attester d'une expérience professionnelle dans la formation d'un groupe d'adultes (min. 20h) ◆ Avoir été retenu pour la formation par l'une des sections de l'Association Lire et Ecrire.
---	--

<p>Public et nombre de participants</p>	<p>La formation s'adresse aux formateurs souhaitant travailler avec des personnes en situation d'illettrisme et engagés pour l'accès aux compétences de base pour tous. Afin de bénéficier de conditions idéales de formation, tant au niveau de la participation et de la dynamique de groupe, le nombre de participants se situe entre 6 et 12 personnes.</p>
<p>Organisation de la formation et programme</p>	<p>Le parcours de formation menant à une Habilitation interne de l'Association Lire et Ecrire se décline en deux parties distinctes :</p> <p>I. Le stage</p> <p>Cette période s'effectue dans un cours « Lire et Ecrire » et comprend 8 séances organisées comme suit : 2 séances d'observation, entre 2 et 4 co-animations et entre 2 et 4 animations autonomes. La formatrice titulaire de ce cours est responsable de stage. Elle assure un soutien pour la préparation des cours et l'analyse réflexive suite au cours.</p> <p>Les buts de cette période sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Observer les situations de formation, échanger sur les observations faites ◆ Participer activement aux différentes activités du formateur ◆ Planifier et conduire des activités de formation ◆ Réfléchir et analyser ses propres représentations de l'apprentissage et de son rôle de formateur au travers du journal de bord ◆ Se familiariser avec les différentes étapes du parcours de l'apprenant <p>II. Les 4 séquences de formation (soit 6 journées)</p> <p>Afin de favoriser les liens réflexifs sur la pratique, les séquences 2 et 3 de la formation s'effectuent en parallèle à la prise en charge d'un groupe d'apprenants.</p> <p>Séquence 1: Journée d'accueil des nouveaux membres (1 jour) Présentation de la thématique de l'illettrisme, de l'Association Lire et Ecrire et introduction à la pédagogie.</p> <p>Séquence 2: la journée d'échanges de l'Association (1 jour) Rencontre entre membres actifs et apprenants autour de thèmes liés à l'illettrisme travaillés en ateliers.</p> <p>Séquence 3: Etre formateur auprès d'adultes en situation d'illettrisme (1 jour) En tant que futur formateur, réflexions sur ses représentations, ainsi que sur les rôles du formateur et de sa mission. Présentation et travail autour de ressources pédagogiques propres à notre public.</p> <p>Séquence 4: Démarche et étapes de l'évaluation formatrice (3 jours) Découverte de la démarche pédagogique propre à Lire et Ecrire, familiarisation et utilisation des supports qui lui sont propres.</p>
<p>Formation complémentaire</p>	<p>Les premières années suivant l'Habilitation, la responsable pédagogique de la section a la responsabilité de s'assurer que la nouvelle formatrice ait suivi une formation en didactique en compétences de base (lire, écrire, calculer, TIC), une formation en introduction à la méthode ECLER et une formation en métacognition. La responsable pédagogique romande peut accorder des dérogations par rapport aux formations complémentaires exigées sur la base d'attestations de formation fournies par la responsable pédagogique de la section.</p>

Calendrier	Stage (Période de 8 séances de cours)	Période à déterminer d'entente avec la section
	Séquence 1 (1 jour) Journée d'accueil des nouveaux membres	9 mai 2020
	Séquence 2 (1 jour) Journée d'échange	28 mars 2020
	Séquence 3 (1 jour) Etre formateur auprès d'adultes en situation d'illettrisme	Septembre 2021
	Séquence 4 (3 jours) Démarche et étapes de l'évaluation formatrice	Octobre 2021 à mars 2022
	Délai pour valider la formation	

Conditions d'admission à la période de stage	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir apporté la preuve que la formation et l'expérience professionnelle sont conformes aux prérequis (voir page1) ◆ Faire partie d'une section de l'Association ◆ Avoir eu un entretien avec les responsables de la section pour vérifier l'accord réciproque entre la personne souhaitant se former et les besoins de la section ◆ Avoir observé 1 cours avant l'inscription (l'observation de 2 cours contrastés et différents de celui qui servira de lieu de stage peut être demandé par la section). ◆ Avoir une place pour le stage au sein d'une section ◆ Avoir transmis sa fiche d'inscription au stage.
---	---

Conditions d'admission aux journées de formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir obtenu une validation de stage ◆ Avoir en charge un cours au sein de l'Association Lire et Ecrire ◆ Avoir transmis sa fiche d'inscription aux journées de formation.
---	--

Travaux demandés	<p>Les travaux demandés sont les suivants :</p> <p>Stage</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Prendre connaissance du classeur de référence durant le stage ◆ Rédiger un rapport de stage (5-7 pages) ◆ Tenir un journal de bord <p>A partir des journées de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Produire une fiche de lecture (1-2 pages) ◆ Poursuivre la rédaction du journal de bord ◆ S'engager dans les travaux demandés entre les séances (lectures, expérimentation dans sa pratique des démarches proposées) ◆ Rédiger une synthèse de son processus d'apprentissage (3-5 pages)
-------------------------	--

Inscriptions	<p>Le formulaire d'inscription pour la période de stage sera remis par la responsable pédagogique de la section.</p> <p>Après validation de la période de stage, la responsable pédagogique romande remet le formulaire d'inscription pour la deuxième partie de la formation.</p> <p>L'admission est rendue effective par la confirmation d'inscription. Cette dernière est envoyée après réception de la fiche d'inscription complétée et signée.</p> <p>Nous nous réservons le droit de repousser la formation au cas où le nombre de participants serait insuffisant.</p>
---------------------	---

Horaire	Horaire : 9h à 16h30 (6h30)
----------------	------------------------------------

Coût	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #fce4d6;">I^{ère} partie</td> <td> <p>CHF 1'187.-</p> <p>Ce montant comprend le stage.</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 3 mois.</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #fce4d6;">II^{ème} partie</td> <td> <p>CHF 959.-</p> <p>Ce montant comprend les 3 modules de formation (5 journées de formation)</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 1 an.</p> </td> </tr> </table> <p>La section peut prendre en charge tout ou partie du prix de la formation. Dans ce cas, une convention est signée entre la section et la formatrice.</p>	I^{ère} partie	<p>CHF 1'187.-</p> <p>Ce montant comprend le stage.</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 3 mois.</p>	II^{ème} partie	<p>CHF 959.-</p> <p>Ce montant comprend les 3 modules de formation (5 journées de formation)</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 1 an.</p>
I^{ère} partie	<p>CHF 1'187.-</p> <p>Ce montant comprend le stage.</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 3 mois.</p>				
II^{ème} partie	<p>CHF 959.-</p> <p>Ce montant comprend les 3 modules de formation (5 journées de formation)</p> <p>Il peut être réglé par mensualités sur 1 an.</p>				

Désistement	<p>En cas de désistement après la confirmation de l'inscription et avant le début de la formation, le 10% du prix de la formation est dû.</p> <p>En cas d'abandon de la formation durant ou après la période de stage, la totalité du prix du stage majoré de Fr. 100.- pour frais administratifs est dû.</p> <p>En cas d'abandon durant la formation, la totalité du prix de la formation est due. En cas d'abandon pour cause de maladie ou accident, un certificat est exigé. Dans ce cas, le prix des modules restants sera remboursé.</p>
--------------------	--

Règlement	Vers le règlement de la formation
------------------	---